



Saint-Sébastien  
sur-Loire

# Rue apaisée

Réunion publique 17.10.2022



Expérimentation à  
partir du **07/11/2022**

# Contexte de l'expérimentation



- ❑ Volonté de la municipalité d'agir autour de l'**écomobilité**, notamment avec les écoles, et de travailler sur la question de la **sécurité** aux abords des écoles

Ex: Aménagements pour sécuriser l'entrée et la sortie des élèves, et faciliter la cohabitation entre piétons, véhicules, cyclistes / pose d'une signalétique de sensibilisation, modifications de voirie, mise en sens unique de certaines voies / acquisition de deux vélobus / animations pédagogiques comme bougez Futé, etc.



- ❑ Fait suite à l'expérimentation sur deux groupes scolaires au premier semestre 2022 de rendre piétonne la rue aux heures d'entrée et de sortie de classe.

# Retour sur les expérimentations des groupes scolaires du Douet et du Centre



Rue du 8 mai 1945  
Groupe scolaire du  
Centre



Rue Edouard Hervé  
Groupe scolaire du Douet

# Retour sur les expérimentations des groupes scolaires du Douet et du Centre



- ❑ Centre : expérimentation du 17 janvier au 6 juillet 2022.  
Evaluation au mois de juin 2022 (parents, enseignants, riverains, enfants)

85% des sondés estiment que les environs de l'école sont plus sécurisés

1 famille sur 4 a modifié son mode de déplacement

82% souhaitent voir l'expérimentation se pérenniser



- ❑ Douet : expérimentation du 21 février au 6 juillet 2022.  
Evaluation au mois de juin 2022 (parents, enseignants, riverains, enfants)

82% des sondés estiment que les environs de l'école sont plus sécurisés

1 famille sur 5 a modifié son mode de déplacement

77% souhaitent voir l'expérimentation se pérenniser

PERENNISATION DE CES DEUX DISPOSITIFS

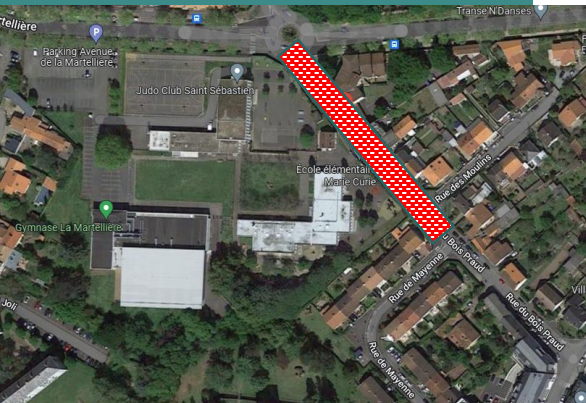
Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022

# Objectif de l'expérimentation

- ❑ Apaiser et sécuriser les entrées et sorties d'école
- ❑ Expérimenter pour envisager les possibilités de déploiement à d'autres groupes scolaires de la ville si cela s'avère convaincant (critères d'évaluation: sentiment de sécurité et d'apaisement, accessibilité de l'école, mobilisation nécessaire des agents municipaux...)
- ❑ Faire tester d'autres modalités d'accès aux groupes scolaires



# Modalité de mise en œuvre



- ❑ La rue **du bois Praud** devient piétonne :  
le lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 8 h 25 à 8 h 45 et de 16 h 15 à 16 h 45,  
et le mercredi de 8 h 25 à 8 h 45 et de 11h45 à 12h.
- ❑ Pendant ce laps de temps, les voitures ne peuvent plus emprunter cette rue. À l'exception des riverains, des personnes à mobilité réduite et des véhicules d'urgence, aucun autre véhicule ne pourra accéder à la rue pendant ces horaires.
- ❑ L'entrée est fermée par une barrière. Le concierge de l'école et/ou la police municipale sont présents pour s'assurer du bon fonctionnement.
- ❑ L'expérimentation débute le 7 novembre 2022. Un premier bilan sera fait courant d'année scolaire avec la participation de l'ensemble des parties prenantes (enseignants, parents, riverains,...).

# Communication

- Information par mail / flyers dans les cartables et boites aux lettres des riverain  
*octobre 2022*
- Réunion publique  
*lundi 17 octobre 2022*
- Retour sur l'évaluation de l'expérimentation et ajustements si nécessaire  
*courant année scolaire 2022-2023*
- Fin de l'expérimentation et arbitrage sur les suites du projet  
*fin d'année scolaire 2022-2023*



# Merci de votre attention

Temps d'échange collectif